



Épreuve enceinte du bâtiment réacteur n°2 de Flamanville réussie !

Du 19 au 23 août, les équipes de Flamanville ont procédé à la réalisation de l'épreuve enceinte du bâtiment réacteur de l'unité de production n°2. Une étape majeure de la visite décennale permettant de s'assurer de la fiabilité du confinement de l'enceinte du bâtiment réacteur pour les dix prochaines années.

Du 19 au 23 août, s'est déroulée l'épreuve enceinte du bâtiment réacteur de l'unité de production n°2. Cinq jours au cours desquels les équipes d'EDF ont travaillé d'arrache-pied pour réussir cette étape majeure de la visite décennale.

Une préparation minutieuse

En amont de la réalisation de l'épreuve enceinte, un important travail de préparation a été mené.

Un réseau de 150 capteurs a été installé dans le bâtiment réacteur, dans l'espace entre-enceintes et sur la paroi interne du bâtiment réacteur. Le tout relié directement au local de surveillance où se trouvaient les équipes EDF en charge de la réalisation de l'épreuve. Elle a pu être menée grâce aux neuf compresseurs qui ont été livrés au pied du bâtiment réacteur, pour permettre sa mise sous pression.

Une épreuve rondement menée

L'épreuve enceinte consiste à augmenter la pression du bâtiment réacteur, au-delà de la pression de fonctionnement normal (pression atmosphérique), pour s'assurer la résistance du béton constituant l'enceinte de confinement. Pour ce faire, la pression du bâtiment réacteur a été augmentée par paliers successifs (de 0 à 3,8 bars), à l'aide des neuf compresseurs.

Lundi 19 août, vers 8h, un premier palier a été franchi. Une fois cette étape validée, la montée en pression du bâtiment réacteur s'est poursuivie jusqu'à atteindre les 3,8 bars.

En parallèle différents tests et mesures ont été réalisés à l'aide des capteurs préalablement installés.

Le dernier jalon signant la fin de l'épreuve enceinte a été atteint vendredi 23 août, après cinq jours d'épreuve.

Une étape décisive

Après l'inspection de la cuve du réacteur et l'épreuve hydraulique, l'épreuve enceinte est la troisième étape décisive d'une visite décennale. Ses résultats, communiqués à l'Autorité de sûreté nucléaire, ont démontré la capacité de l'enceinte du bâtiment réacteur n°2 de Flamanville à assurer sa fonction de confinement en toute sûreté.

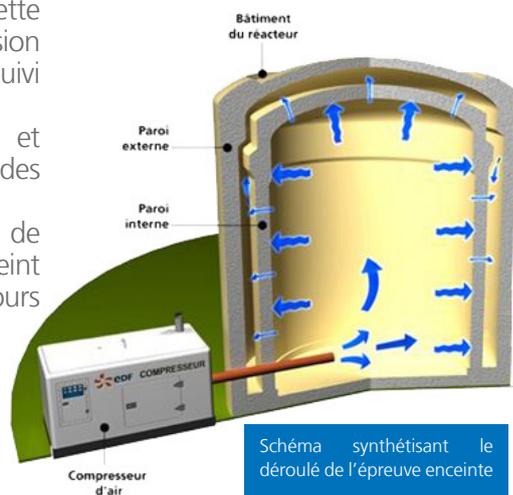


Schéma synthétisant le déroulé de l'épreuve enceinte